



Documents de fin de contrat cdd (congés payés, attestation Unedic)

Par Melina21

Bonjour,. J'aimerais vous demandez un renseignements sur le droit du travail. J'ai signé mon contract début février depuis début mars je suis en arrêt de travail.. Mon contrat étant finis le 1er novembre.. J'ai bien reçu mes congés payés sur mon compte bancaire .. Mais pas les documents de fin de contract, le solde de tout compte, avec l'attestation UNEDIC et pour inscription à Pôle emploi.. J'ai appris par mes collègues que ils avaient tout reçus par mail.. Mais pas moi.. Sa fait lomptemps que je travaillait pour eux.. Pouvez vous me dire si c'est normal que l'entreprise m'ai pas envoyé ses documents ou si ils ont un délai pour le faire ?? Ou bien si les patrons sont en droit de me faire attendre car ils ont pas aimé que je sois en arrêt ? En vous remerciant de votre réponse

Bonne journée à vous,

Cordialement

Mélanie F.

Par kang74

Bonjour

Etre en arrêt n'empêche pas de communiquer avec son employeur .

Les papiers sont quérables : charge à vous de demander quand vous pourrez aller les chercher .

Qu'importe comment cela s'est passé la fin de contrat des autres employés .

Appelez votre employeur .